

Note aux doctorant.e.s de l'ED 540

Candidat.e.s à l'aide à la rédaction de thèse 2021/2022

Une réunion le 1^{er} février 2021* a permis de définir le cadre légal dans lequel ces aides pourront être versées en fonction du statut des doctorant.e.s.

1° - Doctorant.e.s en 3^{ème} année de contrat doctoral en 2020/2021 :

Ces doctorant.e.s bénéficieront d'une prolongation de leur contrat doctoral pour une durée de 6 mois à temps complet.

2° - Doctorant.e.s **agrégé.e.s** en 3^{ème} année de contrat doctoral en 2020/2021 :

Ils/Elles pourront également bénéficier d'une prolongation de leur contrat doctoral pour une durée de 6 mois à temps complet sous réserve de présenter une mise en disponibilité de leur administration de gestion pour la période concernée.

Rappel : La « disponibilité pour convenances personnelles » doit être sollicitée au moins 3 mois avant l'échéance et est accordée par l'administration gestionnaire « sous réserve des nécessités de service ».

3° - Doctorant.e.s en 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} année de thèse en 2020/2021 (sans contrat doctoral en cours) :

Ils/Elles se verront proposer un CDD d'aide à la rédaction de thèse d'une durée de 6 mois à temps complet ou au choix 12 mois à 50%. Ces contrats relèvent des personnels BIATSS et ne permettent donc pas une valorisation en tant que chercheur lors de la reconstitution de carrière.

Les doctorant.e.s étrangers hors Union Européenne devront demander un changement de statut en salarié.e de leur titre de séjour (accompagnement possible auprès du pôle BIATSS des RH).

Pour les cas particuliers ne relevant pas des situations évoquées ci-dessus, une bourse d'aide à la rédaction peut être envisagée, il est recommandé de prendre contact à l'adresse suivante : anna.arato@ens.psl.eu

*La concertation du 1^{er} février 2021 a réuni le Directeur des Ressources Humaines de l'ENS, le Directeur Général des Services adjoint de l'ENS, la Directrice de l'ED 540, la Directrice de l'EUR Translitteræ, la Responsable du Pôle enseignants et chercheurs, la Responsable administrative et le gestionnaire RH de l'EUR Translitteræ, le secrétariat de l'ED 540, deux représentantes des doctorant.e.s de l'ED 540.